

Une politique culturelle à Val-Morin : pour rassembler et développer

C'est une vision rassembleuse de la culture que Val-Morin met de l'avant avec l'adoption, à la séance du conseil municipal du 10 mars dernier, de sa politique culturelle.

Selon le maire de Val-Morin, Guy Drouin, il importe de souligner l'importance de cette politique dans le développement de Val-Morin. « N'oublions pas, dit-il, que la culture donne à l'activité humaine sa pleine essence. Sans elle, l'âme d'une communauté ne peut s'exprimer. »

Dans cette optique, la politique culturelle présente un outil de base et un legs pour les années à venir. Elle veut couvrir les différents champs d'action liés à la culture, de l'éducation à la diffusion en passant par la production et la protection du patrimoine.

Elle identifie aussi les différentes familles culturelles, de la musique aux arts visuels, des métiers d'art à l'écriture et à l'histoire. Enfin, elle établit les principes qui orienteront les axes de développement de la culture au sein de Val-Morin.

« Avant tout, déclare le maire Drouin, cette politique vient établir un encadrement propice à la mise en œuvre d'actions concrètes rendues nécessaires pour profiter pleinement de l'implantation du Théâtre du Marais dans notre municipalité et un plan d'action en découlera pour l'année 2015. »

La politique culturelle de Val-Morin a été élaborée par un des comités consultatifs qui permettent à la municipalité et à ses citoyens de bénéficier d'une expertise considérable, à titre bénévole, dans des domaines aussi variés que la culture, les finances, les infrastructures, la famille et les loisirs, l'urbanisme, les communications, la vision stratégique d'avenir. Le comité consultatif sur la culture, présidé par la conseillère Hélène Brunet, est composé de Marilyn Burgess, Sophie Castonguay, Louis Poliquin, Mathieu Marcoux, Gita Schneider et de Mme Danièle Arsenault à titre de secrétaire du comité.